

RÉDUISONS NOS DÉCHETS : LA DISTRIBUTION DES BACS DE COLLECTE DÉMARRE

Entre janvier et juin 2022, les 50 communes du territoire recevront la visite des agents mandatés par la CCFI pour la distribution des bacs de collecte de déchets. Habitant, professionnel, collectivité, établissement public... Nous sommes tous concernés par la nécessité urgente de faire évoluer nos habitudes face au trop grand volume des déchets jetés.

Distribution des bacs de collecte durant 5 mois

Afin de doter l'ensemble du territoire de la CCFI en bacs de collecte de déchets, une large distribution à domicile a débuté le jeudi 13 janvier 2022 par la ville d'Hazebrouck. La distribution continuera dans les communes de Steenvoorde, Nieppe, Cassel ...

La CCFI a diffusé sur son site internet le planning complet de distribution, disponible ici :

cc-flandreinterieure.fr/fr/rb/1437711/distribution-des-bacs

Des équipes passeront dans chaque foyer afin de remplir le questionnaire qui détermine le volume des bacs à remettre. Ce formulaire peut également être pré-rempli en ligne à ce lien : enquetebac.ese.com/ccfi. Dans ce cas, l'agent n'aura plus qu'à déposer les bacs à l'utilisateur.



Quelques indications sur le passage de nos équipes :

- Chaque agent sera muni d'un badge avec sa photo et d'une lettre d'accréditation présentée sur demande à l'utilisateur
- Les agents ne demanderont aucune coordonnée bancaire ni aucun autre document officiel
- Les agents n'entreront pas dans les domiciles et veilleront au respect des gestes-barrières
- Les bacs de collecte sont mis à la disposition des usagers et peuvent être utilisés dès réception, la collectivité en reste propriétaire.

Réduire nos déchets, c'est possible ?

En revoyant notre mode de consommation, en mettant en place des petites actions dans notre quotidien comme mieux trier et revaloriser certains déchets, nous pourrions collectivement réduire notre quantité de déchets. Par exemple : ne pas jeter de verre dans sa poubelle noire et l'apporter aux colonnes à verre disponibles sur le territoire, recycler les emballages en carton et en plastique... Par plusieurs gestes, près de 80% des déchets ménagers peuvent être mieux triés.



Par des petits gestes simples que j'ai mis en place. J'ai débuté par les **produits ménagers** : bicarbonate de soude, vinaigre blanc, déjà 2 ingrédients multifonction pour la cuisine, la salle de bain ou les toilettes. Je réalise moi-même mes pastilles de lave-vaisselle, facile et rapide à faire. Pour mes **courses**, je n'oublie pas mes sacs en tissu pour mes fruits et légumes, ingrédients en vrac (pâtes, riz, céréales...) et mon contenant pour mon liquide vaisselle. Prochaine étape : **cuisiner plus de « fait-maison »**. Pour le goûter, j'ai acheté une boîte à gâteau, quelques ingrédients de base (farine, œuf, chocolat) et je réduis le suremballage des gâteaux de grande surface !

ARNEKE
BAILLEUL
BAVINCHOVE
BERTHEN
BLARINGHEM
BOESCHEPE
BOESGHEM
BORRE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CASSEL
EBBLINGHEM
EECKE
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDFORT
HAZEBROUCK
HONDEGHEM
HOUTKERQUE
LE DOULIEU
LYNDE
MERRIS
METEREN
MORBECQUE
NEUF BERQUIN
NIEPPE
NOORDPEENE
OCHTEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
PRADELLES
RENESECURE
RUBROUCK
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SAINT-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SERCUS
STAPLE
STEENBECQUE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
TERDEGHEM
THIENNES
VIEUX-BERQUIN
WALLON-CAPPEL
WEMAERS-CAPPEL
WINNEZEELE
ZERMEZEELE
ZUYTPEENE

Penser aux sacs en tissu pour ses fruits et légumes, apporter quelques contenants lors de ses courses, adopter le « stop pub » sur sa boîte aux lettres, fabriquer certains produits ménagers... De nombreuses alternatives existent pour réduire son volume de déchets.

Tout au long de cette année 2022, des conseils seront proposés aux usagers afin de les **accompagner dans cette période de transition**.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR LA REDEVANCE INCITATIVE VIA LE SITE INTERNET

WWW.CC-FLANDREINTERIEURE.FR RUBRIQUE « REDEVANCE INCITATIVE »

Pour contacter la CCFI :

Ligne d'infos déchets : 03 74 54 00 80

Mail : dechets@cc-flandreinterieure.fr

ARNEKE
BAILLEUL
BAVINCHOVE
BERTHEN
BLARINGHEM
BOESCHEPE
BOESEGHEM
BORRE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CASSEL
EBBLINGHEM
EECKE
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HONDEGHEM
HOUTKERQUE
LE DOULIEU
LYNDE
MERRIS
METEREN
MORBECQUE
NEUF BERQUIN
NIEPPE
NOORDPEENE
OCHTEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
PRADELLES
RENSCURE
RUBROUCK
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SERCUS
STAPLE
STEENBECQUE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
TERDEGHEM
THIENNES
VIEUX-BERQUIN
WALLON-CAPPEL
WEMAERS-CAPPEL
WINNEZEELE
ZERMEZEELE
ZUYTPEENE

A propos de la CCFI

La Communauté de communes de Flandre intérieure, née le 1^{er} janvier 2014, est située aux carrefours des pôles du Dunkerquois, de l'Audomarois, de la métropole Lilloise et de la Belgique.

Organisée autour des pôles urbains d'Hazebrouck, d'une part, de Bailleul et de Nieppe, d'autre part, la CCFI est composée de 50 communes et de 104 198 habitants sur un territoire principalement rural.

Deuxième Communauté de communes la plus peuplée de France, la CCFI déroule son projet de territoire autour de la transition écologique, de la mobilité, des aménagements qui préparent l'avenir et développent son attractivité. Sa marque territoriale illustre son engagement quotidien au service des communes, des habitants et des acteurs du territoire « Cœur de Flandre ».

CONTACT PRESSE

Sabine Rodriguez Derlyn / +33 (0)6 70 84 99 61 / srodriguez@cc-flandreinterieure.fr

Communauté de communes de Flandre intérieure

222 bis rue de Vieux-Berquin 59190 Hazebrouck

t +33 (0)3 74 54 00 59 / www.cc-flandreinterieure.fr